

CONSEIL MUNICIPAL 2011

Du vendredi 25 Février



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 FEVRIER 2011

L'an deux mille onze, le 25 février à 20h30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. DELAITRE Michel.

Etaients présents :

Mrs BONTEMPELLI, CLEMENT, COLLAS, DESFERET, LIENART, PILLON, et Mme LAURENT

Absences excusées:

Mme AMBROZY représentée par M. CLEMENT

Mme BELLACLAS représentée par M. COLLAS

Mme BOURREAU représentée par Mme LAURENT

Secrétaire de séance :

Mme LAURENT

Après avoir approuvé le compte rendu de séance du 07 Janvier 2011, le conseil municipal passe à l'ordre du jour.

Cantine scolaire :

Malgré des réunions de chantier parfois compliquées et quelques modifications apportées au cahier des charges (ex : longrines supprimées au bénéfice d'une plateforme), les entreprises ont fait preuve de sérieux et de bonne volonté dans l'exécution des travaux pour permettre l'ouverture de la cantine dans les délais prévus.

Une journée porte ouverte est prévue le samedi 05 Mars à partir de 10h00. Une invitation du SIRPI sera envoyée pour tous les conseillers municipaux du RPI.

Nos petits élèves inaugureront les locaux le lundi 07 Mars 2011.

Coût pour la cantine scolaire :

A la charge de Méry sur marne, 31000,00 € TTC comprenant le sous bassement, les réseaux SAUR, l'alarme, l'achat du mobilier tables et chaises et les frais d'architecte non compris la facture de la Sté STELEC non fournie à ce jour.

A la charge du SIRPI, 67000,00 € TTC comprenant l'installation du module OBM, le matériel (ex : réfrigérateur, lave-vaisselle, ...), l'intervention de l'électricien et du plombier OBM dont un coût d'environ 23000,00 € TTC pour Méry suivant la clé de répartition.

La plonge, la hotte d'extraction et la climatisation sont prêtées par la Sté OBM.

Aux alentours du 15 Mars 2011, devraient commencer les travaux de l'aire de retournement des bus scolaires.

Contrat rural intercommunal : projet important à savoir.

-restructuration du groupe scolaire de Citry : 698 538,75 € HT

-construction d'une 3ème salle de classe et d'un préau à Méry : 222 738,75 € HT

-pas de travaux sur la commune de Nanteuil.

Les demandes de subventions ont été effectuées auprès des services concernés, réponse fin février début mars 2011.

Celles-ci devraient représenter :

Pour le conseil régional d'île de France : 45% soit 343 010,25 € HT

Pour le conseil général de Seine et marne : 35% soit 266 785,75 € HT

Les conditions d'attribution ayant changées en 2011 pour une éventuelle DGE (dotation globale d'équipement), reste à ce jour à la charge des 3 communes de Méry, Citry et Nanteuil sur marne la somme de 311 526,50 € HT répartie selon la clé de répartition du SIRPI.

Concernant la construction de la salle de classe de Méry, l'étude de M .Carrere, architecte et maitre d'œuvre du projet, ne nous satisfaisant pas, nous étudions la possibilité de créer la salle dans le préau existant permettant ainsi une liaison avec la première salle de classe située au-dessus de la salle polyvalente et l'utilisation conjointe des toilettes existants, mais sans s'accoler à la classe du haut, vu la pente de 10 %.

Délibération Ecole de musique :

La communauté de communes a pris la compétence de l'école de musique mais demande une aide pour financer l'éveil musical dans les différentes classes. Les intervenants dispensant les cours dans les 3 écoles du RPI, le conseil accepte à l'unanimité de laisser le SIRPI régler la facture, la participation de chaque commune étant ensuite répartie selon la clé de répartition.

Convention entretien des végétaux « zone 70 » :

La convention avec le conseil général étant arrivée à son terme, les végétaux des zones 70 du village seront désormais entretenus par les services communaux.

Affaires diverses :

- *Assainissement :*

Suite à la réunion de la communauté de communes du Pays fertois du 10 février 2011, M. COLLAS nous livre un compte rendu et nous expose les problèmes rencontrés par les habitants de la Brussette, Courcelles, rte de Sainte-Aulde, le Limon et rte de Nanteuil, concernant l'assainissement individuel.

Selon la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30/12/2006, un contrôle de conformité des installations d'assainissement des habitations dans les zones concernées sera effectué par un technicien de la Sté Veolia pour la somme de 37,00 €, en cas de refus les contrevenants encourront une amende de 190,00 €. Au terme de chaque visite, un rapport diagnostic obligatoire sera établi. Seules les installations présentant des risques sanitaires et environnementaux devront être mises en conformité rapidement, pour les autres, les travaux de mise aux normes seront à effectuer sans délai imposé.

Lors de la mise en vente de votre bien immobilier, le diagnostic est obligatoire pour le vendeur et l'acquéreur aura un an pour mettre son installation d'assainissement en conformité.

Des travaux d'assainissement collectif n'étant pas prévus avant 10 ou 15 ans, M. le Maire demande aux habitants concernés ainsi qu'à la totalité des Méricards, au titre de la solidarité, de se mobiliser auprès de la Communauté de Communes pour l'obtention d'un réseau collectif.

- *Fête du village* : le 25 et 26 Juin 2011

A la demande du président de Méry animation, M. le Maire a contacté l'association Anim'Méry pour l'organisation de la fête, celle-ci a décliné toutes propositions.

M. Bispo de Matos, Président de Méry animation étant présent, M. le Maire lui propose de mettre en place une réunion pour préparer l'organisation de la fête et en définir le budget, par ailleurs, celui-ci évoque l'organisation d'une brocante courant avril, mai 2011 dans le centre du village.

- *Ruisseau Caboche* :

M. Gameiro, constructeur de deux maisons, rte de Sainte-Aulde, propose de buser le ruisseau Caboche appartenant à la commune, sur environ 90 m et de restaurer le lavoir. Il lui sera demandé d'effectuer l'entretien de la canalisation et de prévoir des accès pour d'éventuels travaux de maintenance ainsi que des précisions concernant la rénovation du lavoir. Le conseil municipal décidera de donner son accord après étude des propositions détaillées de M. Gameiro.

- *Chemin rural de Courcelles à Sainte-Aulde* :

N'ayant trouvé aucune convention signée, aucune notification officielle, et l'accès au chemin ayant déjà été condamné par les riverains, l'association devra donc racheter celui-ci et prendre en charge la totalité des frais de géomètre et de notaire afin de rembourser à la commune les coûts occasionnés pour l'achat de la parcelle permettant l'accès aux bords de marne.

- *Carrière de Citry* :

L'enquête pour l'exploitation d'une carrière sur la commune de Citry a reçu, après enquête publique un avis favorable.

- *Enquête publique* :

Du 2 Mars au 1^{er} Avril 2011, une enquête publique concernant les nuisances sonores liées au passage des avions à lieu en mairie, n'hésitez pas à venir vous informer.

- *Festival des belles histoires* :

Augmentation des tarifs de 228,00 € à 260,00 €, la commune n'ayant plus de salle polyvalente à sa disposition, M. le Maire propose une association avec la commune de Nanteuil sur Marne, si toutefois Mme Demoulin est d'accord.

- *Tarifs de la CARED* :

En fonction de l'évolution du SMIC, le tarif sera désormais de 17,27 € /Horaire (charges comprises)

- *TNT* :

Lancement de la TNT sur la commune le 08 Mars 2011.

- *Pays de communauté de communes du Pays fertois* :

Portes ouvertes le 09 Avril de 13h00 à 17h00, au nouveau siège social : 22, rue du général Leclerc à la Ferté sous Jouarre.

- *Elections cantonales* :

Mise en place des bureaux pour le 20 et 27 Mars 2011.

- *Réunion préparatoire pour le budget le 18 Mars 2011.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

La secrétaire de séance.

Mme Sandrine LAURENT

Hors séance du conseil :

Il a été demandé de diffuser l'ordre du jour sur le site internet de la commune, M. le Maire accepte la proposition et fera le nécessaire pour les prochaines réunions.